

Observatoire départemental des violences faites aux femmes de la Haute-Garonne

Contact au Conseil départemental de la Haute-Garonne

Direction de la Prévention et de la Lutte contre les Précarités
odvf@cd31.fr

Contact de la Préfecture de la Haute-Garonne

Direction Régionale aux Droits des femmes et à l'Égalité
 Émilie PROVENSAL, Déléguée départementale aux droits des femmes
 et à l'égalité : emilie.provensal@occitanie.gouv.fr

Création Impression CD31 - 23/11/17449 - Ne pas jeter sur la voie publique. Photos © Adobe stock



Les partenaires de l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes de la Haute-Garonne



L'égalité entre les femmes et les hommes a été érigée Grande cause des deux derniers quinquennats. La lutte contre les violences faites aux femmes constitue le premier pilier de cette grande cause, sans lequel l'égalité ne deviendrait jamais une réalité concrète. En effet, ces violences alimentent, d'une part, le sentiment de domination chez les auteurs et, d'autre part, le sentiment de peur et de perte de confiance en soi chez leurs victimes. En France mais aussi en Haute-Garonne, la réalité est préoccupante

et appelle à une mobilisation toujours plus forte de l'ensemble des acteurs et des actrices, en premier lieu les services de l'État. Avec le Département de la Haute-Garonne, nous avons créé l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes. Parce que nous devons nous unir pour lutter plus efficacement contre les violences faites aux femmes.

Pierre-André DURAND
Préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne



La crise sociale et sociétale qui gangrène le pays génère une grande précarité. Elle est à la source de nombreuses violences qui portent atteinte aux personnes mais aussi aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Dans ce contexte, les femmes et les jeunes filles sont particulièrement exposées aux violences domestiques, sexistes ou sexuelles au travail, au viol ou encore au harcèlement sexuel. Pour stopper ce fléau, le Département, l'État et les acteurs associatifs doivent se coordonner

pour mieux prévenir et mieux lutter contre toutes les violences dont sont victimes les femmes. Aujourd'hui, l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes, que nous co-pilotons avec les services de l'État, permettra de bâtir une culture commune de lutte, de prévention et d'accompagnement entre les différents intervenants en Haute-Garonne.

Cet engagement fort s'inscrit au cœur de nos politiques visant à combattre les inégalités entre les femmes et les hommes, à éradiquer toute tolérance à l'égard des agressions, des propos et des préjugés sexistes.

Sébastien Vincini
Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

L'Observatoire départemental des violences faites aux femmes de la Haute-Garonne, copiloté par **la Préfecture de la Haute-Garonne et le Conseil départemental**, se donne pour objectif de **renforcer la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et violences intrafamiliales**.

Concrètement, il s'agit **d'améliorer le parcours de sortie des violences à chaque étape pour la victime** : accueil, écoute et sécurisation, parcours judiciaire, soins physiques et psychologiques, protection des enfants co-victimes, hébergement et logement, insertion professionnelle et sociale.

Au sein du Conseil départemental de la Haute-Garonne, **les équipes sociales et médico-sociales sont au cœur de cet accompagnement** global des personnes victimes de violences : adultes, jeunes et enfants. Au sein des services de l'État, la lutte contre les violences conjugales est une priorité absolue.

Cette démarche s'appuie sur un partenariat institutionnel et associatif renforcé.

PRODUIRE de la connaissance

- Diffusion annuelle des statistiques disponibles
- Production d'études thématiques
- Évaluation des actions et des dispositifs

RENFORCER les partenariats

- Co-pilotage renforcé avec les partenaires institutionnels et associatifs
- Mise en réseau des acteurs : Justice, Services de Police et Gendarmerie, Santé, Insertion sociale et professionnelle, Services sociaux de proximité...

DÉVELOPPER une culture commune

- Plan annuel de formations et sensibilisations inter-institutionnelles
- Production et diffusion de bonnes pratiques, d'outils professionnels de repérage et d'accompagnement
- Événements inter professionnels

AMÉLIORER le parcours de sortie des violences pour les victimes